La Team HARMONY pour votre bien-être

NON AU HARCÈLEMENT

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE



Liee Landsteiner, professeure de français
Julie Makong, CPE
Kagni Amouzouvi, professeur de sciences
Mweembe Mudenda, documentaliste
Nathalie Tshinga, professeure des écoles

Team Harmony

RÉVÉLATION DE LA SITUATION

PAR QUI ?

☐ Par l'élève victime ou témoin, la famille ou un adulte de l'établissement

COMMENT ?

☐ Au sein de l'école :
Auprès d'un membre de la **Team Harmony** ou de la direction, de la Vie scolaire ou tout autre adulte de l'établissement (**là où on se sent bien**)

☐ Via l'adresse mail dédiée : harmony@eflusaka.com

☐ Via Pronote à un membre de la Team

(Secondaire)

QUELLE PROCEDURE ?

☐ **Accueil des élèves** : écouter (ressentis et faits), lors des entretiens et rassurer sur la prise en charge de la situation par les membres de la **Team Harmony**

☐ **Renforcer la vigilance** de toute la communauté

☐ **Échanges avec les parents de l'élève cible** : informer, soutenir, assurer de la protection de leur enfant.

PRISE EN CHARGE DE LA SITUATION

❖ Gestion de la situation

1. Mesure de **traitement Immédiat** de la situation

☐ Rencontres avec l'élève, le ou les témoins, le ou les auteurs présumés

☐ Mesures de soutien de l'élève en situation de mal-être

☐ Information aux parents de l'élève cible.

2. Au-delà de deux semaines de suivi, et en cas de difficulté persistante, la situation est transmise à la direction de l'établissement pour mise en place de mesures disciplinaires conformément au règlement intérieur

3.Accompagnement et suivi à long terme des élèves concernés par les équipes pédagogiques et/ou les membres de la team Harmony